



Camps de jeunes à Tenneville

Pour les propriétaires



INTRODUCTION

Cher propriétaire

Pendant toutes les périodes de l'année, mais plus particulièrement durant la saison d'été, de nombreux jeunes découvrent notre région grâce aux mouvements de jeunesse.

La zone Famenne-Ardenne est une zone de 12 communes particulièrement intéressante. Ainsi, chaque année, ce sont environ 25000 jeunes qui logent sur notre territoire. Pour une population de 70.000 habitants, cela fait donc 1/3 de personnes en plus pendant la période estivale sans compter les personnes amenées par le tourisme. La cohabitation entre voisins en temps normal n'est déjà pas des plus simple donc cet afflux de population demande un effort supplémentaire à nos riverains.

Notre commune souhaite donc que les relations entre les jeunes et les habitants se passent dans les meilleures conditions possibles, et ce, pour tout le monde. C'est pourquoi, nous nous sommes associés aux autres communes de la zone pour mettre en place un guide qui sera distribué à tous les camps de passage dans nos contrées. Ce guide reprend conseils, informations, aides et documents nécessaires pour que les séjours des jeunes se fassent en toute sécurité et en toute quiétude dans le respect du voisinage.

Parallèlement à ce guide, nous souhaiterions vous inviter à participer à la démarche en renvoyant à votre administration communale des documents qui permettront une gestion plus aisée et plus sécurisée des camps de jeunes.

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien.

LA COMMUNE DE TENNEVILLE

[Coordonnées de l'administration communale](#)

Administration communale de Tenneville

Route de Bastogne, 1

6970 Tenneville

Tel : 084/45.00.40

<http://www.tenneville.be>

Personne de contact pour les camps

Madame GUEBEL Stéphanie

084/45.00.40

stephanie.guebel@tenneville.be

Nous demandons au propriétaire de bien vouloir remettre à la personne de contact de l'administration communale les documents qui vous sont exposés dans ce dossier (la demande d'agrément s'il y a lieu et la liste des camps qui séjourneront chez vous).

Aspects pratiques et contact durant le camp

Durant les mois d'été, un agent communal sera votre contact privilégié pour répondre à vos questions et vous aider en cas de problèmes. Ses coordonnées vous seront fournies par l'administration communale ou lors de sa venue à un de vos camps.

Taxes

La commune de Tenneville n'a pas prévu de taxe spécifique concernant les camps. Toutefois, les duo-bacs nécessaires à l'enlèvement des immondices sont loués 40€ par mois. Cette location est à charge du propriétaire du terrain ou du bâtiment loué.

Camps de vacances : un agrément pour le bien-être de tous !

En période estivale, notre belle commune est prisée par les mouvements de jeunesse (Scouts, Patro, Guides...). Normal quand on sait toutes les possibilités et les facilités qui existent chez nous.

Ainsi, afin de limiter les trajets et être directement sur place, les groupements font de plus en plus appel à des personnes ayant des terrains ou des bâtiments pouvant les loger. Les premiers touchés sont les groupes de mouvements de jeunesse de la région, les gîtes et les agriculteurs. Vous faites peut-être partie de ceux-là et vous avez fait l'objet d'une demande de logement(s).

Si vous êtes sur le point d'accepter ou si vous avez accepté un de ces groupes, vous devez savoir qu'être propriétaire ou gestionnaire d'un lieu de camp comporte certaines règles mises en place pour la sécurité et le bien-être de tous. Parmi celles-ci, l'agrément du lieu de camps est la plus importante mais aussi la plus régulièrement oubliée.

Celle-ci assure aux jeunes que le lieu de camps est sécurisé (autorisation du SRI dans le cadre d'un bâtiment) et qu'il est situé dans un endroit sûr et légal. De plus cette agrément est une sécurité pour le propriétaire en cas d'accident (assurance,...). Pour l'obtenir, il faut remplir un document de demande à remettre à votre administration communale avant le début du camps. Ensuite, une enquête sera menée par les services adéquats et votre demande sera examinée par les autorités. Une fois leur accord obtenu, vous pourrez accueillir des camps de vacances pour une durée de 3 ans.

Vous trouverez le document utile à cette demande d'agrément en annexe de cette note.

N'hésitez pas également à contacter votre administration communale (Madame GUEBEL, 084/45.00.40) si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou une aide pour remplir les documents !

Déclaration des camps : un plus pour la gestion des groupements

Pour nous permettre de connaître et d'encadrer chaque camps, vous nous aideriez grandement en remplissant le document « Déclaration camps de vacances ».

Ce document reprend vos coordonnées, les coordonnées du lieu de camps, les informations nécessaires sur le responsable du camps, l'identification du groupement ainsi que la période où ils occupent votre propriété.

Ces données nous permettront d'assurer une meilleure gestion des déchets ainsi que d'entrer en contact avec les groupements dès leur arrivée et ainsi les sensibiliser aux spécificités de la commune.

Demande d'agr ation pour accueillir des Camps de Vacances

Je soussign ,

Bailleur :

Nom :

Pr nom :

Adresse :

.....

Tel :

Gsm :

e-mail :

demande l'agr ation au Coll ge Communal afin de pouvoir accueillir des camps de vacances   :

(Attention, il faut introduire une demande d'agr ation pour chaque lieu)

* Lieu :

* Acc s :

- B timent ou terrain, si terrain, N  de parcelle(s) obligatoire :
- Nombre maximal de participants :
- BATIMENT : Attestation s curit -Incendie : OUI – NON Si oui, d livr e le
- TERRAIN : Situ    un rayon de plus de 100 m tres d'un captage d'eau potable : OUI – NON
- Enl vement des d chets :
 - Emplacement pr vu pour le ramassages des immondices : OUI – NON
 - Fosse pour les d chets bio : OUI – NON
- Toilette s che : OUI - NON
- WC chimique : OUI - NON

DECLARATION CAMPS DE VACANCES

ANNEE 20..

A COMPLETER PAR LE PROPRIETAIRE.

EN CARACTÈRES IMPRIMÉS SVP * 1 DÉCLARATION PAR LIEU.

Document à rendre à l'administration communale du lieu de camp.



NOM et Prénom :
Adresse complète :
Tél. :
e-mail :

Identité du propriétaire :

Gsm :

Identité du lieu de camp
Nom du bâtiment :

Rue, n°:
Situation cadastrale, lieu-dit :

Identification du Responsable de groupe	Identification du groupement	Dates	Nombre de participants
Nom : Prénom : N° registre national : Adresse : Tel : Gsm : e-mail :	Nom de groupe : Adresse : e-mail :	Arrivée :/...../ 20.. Départ:/...../20..	
Nom : Prénom : N° registre national : Adresse : Tel : Gsm : e-mail :	Nom de groupe : Adresse : e-mail :	Arrivée :/...../20.. Départ:/...../20..	

Nom : Prénom : N° registre national : Adresse : Tel : Gsm : e-mail :	Nom de groupe : Adresse : e-mail :	Arrivée : /...../20.. Départ: /...../20..	
Nom : Prénom : N° registre national : Adresse : Tel : Gsm : e-mail :	Nom de groupe : Adresse : e-mail :	Arrivée : /...../20.. Départ: /...../20..	
Nom : Prénom : N° registre national : Adresse : Tel : Gsm : e-mail :	Nom de groupe : Adresse : e-mail :	Arrivée : /...../20.. Départ: /...../20..	

A..... le

Certifié sincère et véritable
 Signature du (ou de la) déclarant(e),